

mondiale qui offre une protection à chacun des êtres humains". Notre gouvernement considère que le traité de Montréal servira de modèle à de futurs accords internationaux relatifs à l'environnement.

La Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement, qui vient de se terminer, a débouché sur un remarquable document de consensus où il est souligné que le désarmement et le développement sont essentiels à la sécurité internationale. Ce succès a démontré de façon non équivoque la capacité de l'Organisation de trouver un terrain d'entente dans les domaines les plus complexes.

On reconnaît que l'Organisation mondiale de la santé a un rôle décisif à jouer pour la collecte de données et la planification qui s'impose au moment où les pays s'efforcent de contenir l'épidémie mondiale du SIDA.

Sur le plan interne, l'Organisation des Nations Unies est allée de l'avant dans un autre domaine à caractère social - celui du droit des femmes à l'égalité. En quarante et un ans d'existence, les Nations Unies n'avaient accordé à aucune femme un poste permanent de Secrétaire général adjoint. L'Organisation en compte maintenant trois et nous nous félicitons tout particulièrement de ce que la première qui ait été nommée soit une Canadienne éminente, Madame Thérèse Paquet-Sévigny, Secrétaire général adjoint responsable du Département de l'information.

D'autres réalisations ont marqué l'année qui vient de s'écouler - le succès de la Conférence de Vienne sur l'abus et le trafic illicites des drogues; l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture; le projet de convention sur la sécurité maritime de l'Organisation maritime internationale et les progrès en matière de vérification accomplis par la Commission du désarmement des Nations Unies, progrès auxquels le Canada est fier d'être associé. Ce sont là autant de preuves de la valeur et de la vitalité de l'Organisation, et des illustrations péremptoires de l'avantage qu'il y a à continuer à s'attaquer ensemble aux problèmes du monde.

La grande raison d'être des Nations Unies consiste à répandre plus largement la paix et la justice dans le monde. Il arrive parfois, et c'est le cas dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq, que son rôle prenne un caractère particulièrement crucial après que d'autres tentatives se soient soldées par un échec. Dans d'autres cas, l'Organisation peut encourager des initiatives qui peuvent déboucher sur la paix là où elle est menacée ou attirer l'attention internationale sur une situation d'injustice qui doit cesser. Je souhaite commenter aujourd'hui